

# Flash nucléaire

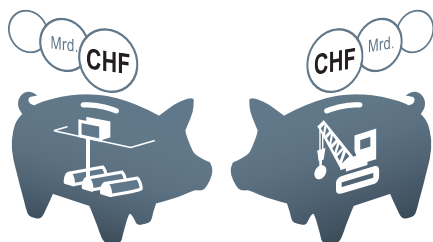
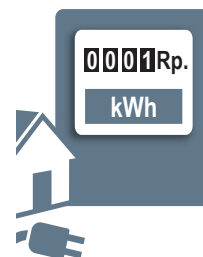
**Hiver 2017 /** Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

## Financement de la désaffectation et de la gestion des déchets



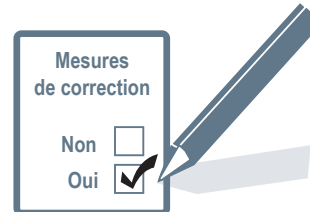
Le financement est réglementé par les **lois** et **ordonnances** de la Confédération.

**1** centime par kilowatt-heure de courant atomique: le financement est assuré par le principe de causalité.

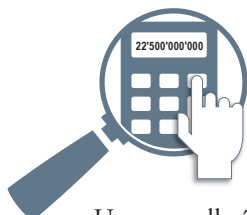


**2** fonds couvrent les coûts à la fin de l'exploitation:

- le fonds de gestion des déchets (pour les coûts en lien avec la gestion des déchets)
- le fonds de désaffectation (pour les coûts du démantèlement des installations nucléaires)

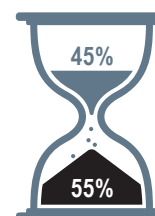


Si durant **2** ans, le capital versé dans les fonds se situe en dessous d'une certaine fourchette, les versements sont augmentés.

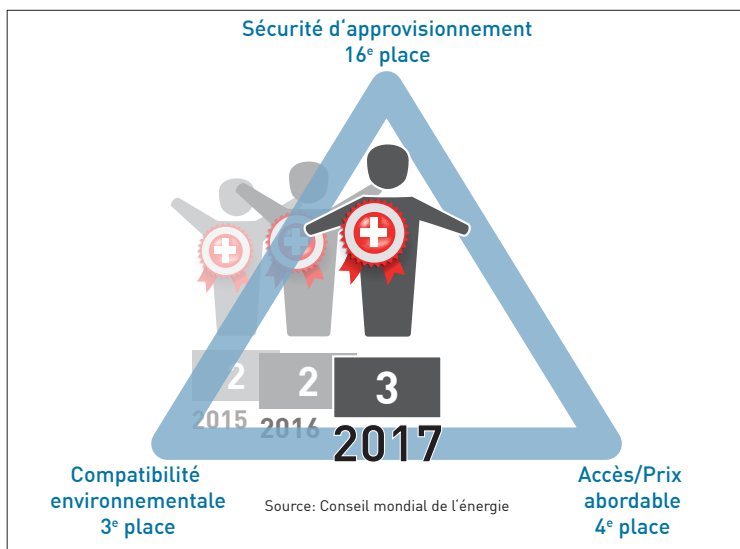


Une nouvelle étude de coûts est réalisée tous les **5** ans; elle est contrôlée par des experts indépendants.

Plus de la moitié des coûts sont déjà couverts et garantis par les fonds.



Vous trouverez des informations supplémentaires dans notre Feuille d'information actualisée «Désaffectation et gestion des déchets: un financement garanti».



Trilemme énergétique du Conseil mondial de l'énergie: La Suisse occupe la 3<sup>e</sup> place (2016: 2<sup>e</sup>) pour le critère «Compatibilité environnementale» et la 4<sup>e</sup> place (2016: 2<sup>e</sup>) pour le critère «Accès/Prix abordable» du classement. Concernant le critère «Sécurité de l'approvisionnement énergétique», elle poursuit sa chute et occupe cette année la 16<sup>e</sup> place (2016: 12<sup>e</sup>). Elle figure ainsi en 3<sup>e</sup> position du classement général.

## Trilemme énergétique: la Suisse cède à nouveau du terrain

La Suisse occupe désormais la troisième place dans la liste des pays dotés de la politique énergétique la plus cohérente et la plus stable. Telles sont les conclusions du Conseil mondial de l'énergie dans son dernier rapport du trilemme énergétique 2017. Le Danemark figure toujours en tête du classement. La Suède est quant à elle remontée de la place 3 à la place 2. L'indice du trilemme énergétique met en évidence le conflit entre les trois objectifs de politique énergétique «sécurité de l'approvisionnement énergétique», «accès/prix abordable», et «compatibilité environnementale», et permet un classement de 125 pays sur la base de leur capacité à surmonter ce trilemme. Le rapport précise que le classement général de la Suisse reflète les décisions de politique énergétique du pays. Ainsi, le Conseil mondial de l'énergie estime que les dernières évolutions auront vraisemblablement une influence importante sur le bilan de la durabilité énergétique de la Suisse. La dépendance du pays vis-à-vis des importations d'énergie devrait augmenter à moyen terme.

## France: Moins de courant nucléaire, uniquement au détriment du climat?

Le ministre français de l'Environnement, Nicolas Hulot, a annoncé le 7 novembre 2017 que l'objectif de réduction de la part du nucléaire du pays à 50% à l'horizon 2025 n'était pas réaliste. Selon lui, maintenir ce calendrier se fera au détriment des objectifs climatiques. Le gouvernement s'appuie sur la publication de cinq scénarios de transition énergétique par l'exploitant de réseau de transport d'électricité RTE, qui remettent en question les projets français de sortie partielle du nucléaire. Dans son bilan prévisionnel, RTE estime qu'une réduction trop rapide du parc nucléaire contraindrait à maintenir en exploitation les quatre centrales à charbon françaises et à construire une vingtaine de nouvelles centrales à gaz.



Une loi adoptée à l'été 2015 prévoit que la part du nucléaire dans le mix électrique français sera abaissée de 75% actuellement à 50% à l'horizon 2025. Le gouvernement reconnaît désormais que cet objectif sera «difficile» à atteindre si la France souhaite maintenir aussi ses objectifs climatiques.

Photo: EDF

## Saviez-vous que...

...la plupart des centrales nucléaires américaines bénéficiaient d'une autorisation d'exploitation de 60 ans? Et que les premières demandes permettant le fonctionnement des installations durant 80 ans sont en cours de préparation? Le système américain prévoit des autorisations d'exploitations de 40 ans, avec une option d'extension. Jusqu'à aujourd'hui, des demandes de prolongation à 60 ans ont été déposées, et accordées, pour 86 des 99 tranches nucléaires en exploitation. Et les exploitants de quatre centrales préparent actuellement une demande de prolongation de 20 années supplémentaires.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de newsletter électronique sur [www.forumnucleaire.ch](http://www.forumnucleaire.ch).

ISSN 1421-0355 © 2017 Forum nucléaire suisse